Département : 21 IM 21002405

Aire d'étude : NOLAY

Commune : PULIGNY MONTRACHET

Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION (REF : 00061386).
Emplacement : CHAPELLE GAUCHE

Dénomination : **AUTEL, RETABLE, TABERNACLE (no 1)**

Précision : AUTEL TABLE, RETABLE ARCHITECTURE

Parties constituantes : GRADIN, GROUPE SCULPTE, ETUDIE (REF: 21002406), STATUE, 3 (NON ETUDIE)

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0783900 Y = 0219150

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE etabli en 1978 , 1992 par LIBOUREL JEAN LOUIS, REVEILLON ELISABETH, LAROCHE LAURENT

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1978

DESCRIPTION

Catégorie technique : TAILLE DE PIERRE, SCULPTURE

Structure : ELEVATION : DROITE

Matériaux et techniques : CALCAIRE : TAILLE, PEINT (FAUX MARBRE) ; MARBRE (ROUGE, NOIR) : TAILLE

Description : PLINTHE ET FRISE DU TABERNACLE EN MARBRE
Représentation et ornementation : ORNEMENTATION (ORNEMENT A FORME ARCHITECTURALE, A FRISE, A VOLUTE)

Dimensions : H = 407 LA = 201 PR = 111 , AUTEL : H = 107

Etat de l'oeuvre : OEUVRE COMPOSITE, COLONNE GAUCHE SUPPORTANT LA TABLE REFAITE (?)

HISTORIQUE

Datation : 2E MOITIE 19E SIECLE

ELEMENTS DE LA 2E MOITIE 19E SIECLE ASSEMBLES AVEC DES ELEMENTS ANCIENS REMONTES ARBITRAIREMENT

21 — n° département

PULIGNY-MONTRACHET — commune

Village — adresse ou lieu-dit

Beaune — arrondissement

Nolay — canton

AUTEL et RETABLE — dénomination et titre de l'œuvre

39.05 — matricule

Lieu de conservation

Edifice contenant l'œuvre : église paroissiale de l'Assomption

Emplacement et position dans l'édifice : chapelle gauche, adossés au mur postérieur

Propriétaire : commune

Protection M.H. Christ au tombeau classé le 1.12.1913

Etat de conservation : bon état

Dossier établi le 26.9.1978 par J-L LIBOUREL et E. REVEILLON

revu le par

Matériaux et techniques :

- pierre calcaire ; marbre noir (plinthe), marbre rouge (frise du tabernacle)
- peinture en faux-marbre (frises des niches latérales du retable)
- décor en ronde-bosse (Christ au tombeau, statues du retable), haut-relief (soldats du sépulcre et du gradin) et bas-relief (pilastres et arcades du sépulcre)
- façade, côtés et partie supérieure du sépulcre scellés et maintenus par des agrafes de fer.

Dimensions :

° autel : h. 1,07 m - l. 2,01 m - pr. 1,11 m
sépulcre : h. 0,87 m - l. 1,31 m - pr. 0,44 m
gradin : h. 0,45 m - l. 1,93 m - pr. 0,59 m
tabernacle : h. 0,60 m - l. 0,51 m - pr. 0,46 m

° retable : h. 2,55 m - l. 1,85 m - pr. 0,46 m
statues : saint Jean h. 1,11 m
Sacré-Coeur h. 1,09 m
saint Pierre h. 1,10 m

Inscriptions :

Inscription tirée d'un verset évangélique (Jn XIX-40) gravée sur la corniche du sépulcre (façade et côté droit) ; millésime sous le 2° arc de la façade :

ACCEPERV(N)T . AVT.CORPVS.IESV.E.LIGAVERVNT.EVM.LINTHEIS.CV.AROMATIB/VS
1539

Blason :

en bas-relief sur le gradin : armes de la famille Mypont, fondatrice de la chapelle, (d'azur) au chevron (d'or)

Altérations, restaurations :

- mutilation du nez, du front et des pieds du Christ, du nez, du coude gauche et du pied droit du soldat gauche du gradin, (parties refaite en plâtre, sauf le nez du soldat)
- réfection en plâtre de l'épée du soldat droit du gradin
- réfection de la colonne supportant la table d'autel à gauche (?).

Datation :

- porte la date 1539 (sépulcre et gradin)
- fin du XIXe siècle (retable)

Remarque :

Ensemble hétérogène composé d'éléments anciens remontés arbitrairement (gradin) et d'éléments modernes.

Documentation :

CLEMENCET (Abbé). Quelques mots sur Puligny et son église, notice extraite du Manuel des confréries paroissiales de Puligny, Dijon, 1872, p. 16-17.

DAVID (H.). De Sluter à Sambin. - Paris, 1933, t. II, p. 142-148.

Guide artistique de la France. - Paris, 1968, p. 358.

GUILLAUME (A.). La Côte d'Or.- 2e éd., Lyon, 1963, p. 121.

21. PULIGNY-MONTRACHET
Eglise paroissiale de l'Assomption

78.21.1465 V2
Cliché J-L DUTHU

AUTEL-RETABLE

21. PULIGNY-MONTRACHET
Eglise paroissiale de l'Assomption

78.21.1466 V2
Cliché J-L DUTHU

AUTEL-RETABLE : détail du gradin et du retable